

Interclubs Benjamins 2023

Samedi 24 juin Saint-Brieuc

10h30 : Pointage du jury

10h45 : Réunion du jury

Confirmations des engagements 1h avant le début de la journée

Horaires	Courses		
11h30	50 BEM		
11h45			
11h45			
12h00	50M BEF		
12h15			
13h15	50m haies BEM		
13h30			
14h30	50m haies BEF		
14h45			
15h00	1000m BEF		
15h45	1000m BEM		
16h30	2000m Marche BEF - BEM		
17h00	4x60m MIX		

Horaires	Lancers		
11h30	Poids BEF (2C)		
11h45	Disque BEF		
11h45			
12h00			
12h15			
13h15	Disque BEM		
13h30	Marteau BEF/BEM		
14h30	Javelot BEM		
14h45			
15h30	Poids BEM (2C)		
15h45			
15h45	Javelot BEF		
16h30			
16h45			

Sauts				
Perche BEF/BEM				
Hauteur BEF (2C)				
Triple BEM (1C)				
Longueur BEM (2C)				
Hauteur BEM (2C)				
Longueur BEF (2C)				
Triple BEF (1C)				

Application de la formule Equipe'Athlé N2 sur cette compétition pour la réalisation du classement des clubs. Un club pourra engager plusieurs équipes. Les athlètes vont pouvoir réaliser au maximum un triathlon, uniquement classique : course, saut, lancer + 1 relais. S'il ne participe qu'à 2 épreuves : 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer. Par équipe, il ne pourra y avoir plus de 2 athlètes par sexe par discipline soit par exemple 2 benjamines maximum sur le 50m par équipe.

Le relais en fin de programme sera mixte, 2Filles/2Garçons avec ordre au choix.



















Registre des épreuves pour la réalisation du classement :

Benjamins U14					
Groupes d'épreuves	Épreuves F	Épreuves M	Nombres de cotations retenues		
Courses	50m	50m	3		
	50m haies	50m haies			
	1000m	1000m			
	2000m marche	2000m marche			
Sauts	Hauteur	Hauteur	3		
	Perche	Perche			
	Longueur	Longueur			
	Triple-saut	Triple-saut			
Lancers	Poids (2kg)	Poids (3kg)	3		
	Disque (600g)	Disque (1kg)			
	Marteau (2kg)	Marteau (3kg)			
	Javelot (400g)	Javelot (600g)			
Relais	4x60 MIXTE		1		
Jeune Juge	Jeune	1			

Chaque équipe peut présenter un jeune juge de la catégorie benjamins (U14) ou minimes (U16). Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge sera crédité de :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié
- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental
- 30 pts pour un jeune juge certifié régional
- 40 pts pour un jeune juge certifié national.

Le jeune juge fera partie du jury et devra officier du début à la fin de la compétition. Il ne peut de ce fait participer et marquer des points comme athlète lors de cette journée.

QUOTA POUR LES COMPÉTITIONS ESTIVALES RÉGIONALES

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES De 2 à 7 athlètes = 1 Officiel De 8 à 17 athlètes = 2 Officiels De 18 à 29 athlètes = 3 Officiels De 30 à 50 athlètes = 4 Officiels À partir de 51 athlètes 5 Officiels

- Engagements des officiels sur le site de la Ligue de Bretagne au plus tard le mercredi 21 juin 12:00
- Engagements sur le site de la Ligue de Bretagne au plus tard le vendredi 16 juin 21:00